



*Il est de moins en moins possible que deux « tout-petits » nés début janvier 2008 puissent être accueillis en janvier 2011.*

- **Lecture et vote du règlement intérieur**

Des modifications ont été apportées au règlement intérieur. Ces modifications sont lues à l'ensemble des personnes présentes.

- Les horaires d'aides personnalisée :

**Ecole de Fougères :** - lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8h15 à 8h55  
ou lundi, mardi, jeudi, vendredi de 16h35 à 17h15

**Ecole de Feings :** - lundi, mardi, jeudi, de 8h15 à 8h55  
ou mercredi entre 9h00 et 11h00

**Ecole d'Ouchamps :** - mardi et vendredi de 16h40 à 17h40

- **Inscription « Base Elèves » :** Le système d'information «**Base élèves premier degré**» est mis en œuvre dans les écoles, dans les circonscriptions scolaires du premier degré et l'inspection académique ; il a pour objet d'assurer la gestion administrative et pédagogique des élèves du premier degré (inscription, admission, radiation, affectation dans les classes, passage dans la classe supérieure (Arrêté du 20/10/08).

- Absence des élèves : En cas d'absence prévisible, les personnes responsables de l'enfant en informent préalablement le directeur de l'école et en précisent le motif.  
En cas d'absence imprévue, les personnes responsables de l'enfant doivent téléphoner à l'école le matin vers 8h30 chaque jour ou préciser la durée de l'absence et confirmer par écrit dès le retour de l'enfant.

- Accueil à l'école maternelle : L'accueil dans **les écoles** se fait 10 minutes avant les horaires indiqués.  
A l'école maternelle, en fonction des conditions d'accueil, conduire les enfants auprès d'un enseignant sur le lieu d'accueil (classe, cour, garderie, ...) après avoir déposé ses affaires personnelles au vestiaire.

- **Pause déjeuner à Fougères:**

Sortie : en cas de retard des parents, les enfants seront conduits à 12h07 à la cantine où ils prendront leur repas, repas qui sera facturé.  
Les enfants qui ne déjeunent pas à la cantine doivent revenir à l'école entre 13h25 et 13h35.

- **Réunions hors temps scolaire avec les parents :** pour toutes réunions hors temps scolaire, dans l'enceinte de l'école avec les parents, les enfants doivent rester avec leurs parents.

- Objets interdits : Il est interdit d'apporter des portables ou tout autre matériel : MP3, **appareils photos, bijoux (boucles d'oreilles pendantes)**, ...

→ Vote du règlement de l'école :

- Personne ne s'oppose, personne ne s'abstient : **règlement adopté à l'unanimité.**

- **Bilan financier des coopératives** (bilan simplifié)

Les bilans des trois écoles sont présentés. Ils sont à la disposition de tout parent intéressé dans chaque école.

Les parents élus, membres de l'Association des Parents d'Elèves, rappellent que leur association est également présente pour aider à financer des projets.

- **Travaux dans les écoles**

- **Feings :** Mme THIBAUT remercie la municipalité pour les travaux de la toiture de l'école, qui viennent juste de s'achever et pour les traçages des jeux aux sols, très appréciés par les enfants.  
Par contre, l'équipe enseignante souhaiterait savoir quand auront lieu les travaux d'électricité, initialement prévus lors de l'été 2010. M. SAGET-LETHIAS précise qu'il y a eu un changement de fournisseur et qu'il va se renseigner pour avoir de plus amples informations.  
M. SAUGER, DDEN, intervient pour demander où en sont les travaux concernant la sortie de secours dans la classe de M. BOUQUET. Aucune réponse n'est apportée pour le moment.

- Ouchamps : Mme MAREAU précise qu'aucun travaux n'ont été effectués l'an dernier dans l'école d'Ouchamps car ils avaient été faits l'année précédente.  
Mme Cailhol intervient et précise que les travaux prévus pour l'année 2011 concerneront le préau et les toilettes de l'école.
- Fougères : Mme BRUNET de la GRANGE remercie la municipalité pour les travaux d'aménagement de l'entrée de l'école maternelle. Il reste cependant quelques finitions à apporter.  
Les jeux de la cour ont été réinstallés, les tracés des « routes » repeints, la cabane a été consolidée.

- **Hygiène et santé** :

- Exercices d'alerte incendie faits dans les écoles du regroupement.
- Le SIVOS a mis en place des savons liquides à l'école maternelle ; contrairement à ce que l'on pourrait penser, c'est moins pratique que les gros savons. Les enfants ne peuvent pas appuyer sur les distributeurs (trop durs pour eux) et ne pensent pas à mettre leurs mains sous ces derniers pour récupérer le savon. ➔ Le savon est gaspillé. Une autre solution doit être envisagée.  
Mme CAILHOL précise qu'elle va intervenir auprès du fournisseur de distributeurs de savons.

- **Les questions des parents élus** :

- Les parents remercient la mairie de Fougères pour l'aménagement de l'entrée de l'école.

- **Sécurité** : Entrée école Fougères

- ◆ **Les branches d'arbres** gênent le passage de certains parents. M. COULON indique que le problème sera facile à résoudre étant donné qu'il s'agit de petites branches. Celles-ci vont être coupées.
- ◆ **Les travaux des portails** ne sont pas encore terminés. Les poignées vont être enlevées, il y aura un détecteur de lumière avec flash, qui éclairera la cour, très sombre depuis le changement d'heure.
- ◆ **La rue de Biétry**, en sens unique aux heures d'entrée et de sortie de classe est très dangereuse et certains parents ont eu peur en voyant des voitures en sens inverse.  
M. COULON précise que c'est le maire qui prend un arrêté de circulation et après, chacun doit respecter les règles.  
Il y a quelques années, une proposition d'organiser un « pédibus » à partir du parking du château avait été abordée. Les parents de l'APE se proposent de faire passer un mot dans les cahiers. M. COULON précise que cela a déjà été fait il y a quelques années.

Car :

- ◆ **Enfants assis dans le car** : Il est précisé que le chauffeur doit impérativement attendre que tous les enfants soient correctement assis dans le car avant de démarrer. Cette question ayant déjà été abordée avec le chauffeur lui-même, il semblerait que des améliorations soient visibles. Un courrier avait également été refait à TLC.
- ◆ **Arrêts du Mousseau** : Difficultés pour rejoindre le bus lorsqu'il est garé en direction de Fougères-sur-Bièvre. Le passage piéton n'est plus accessible, il faut contourner le car et faire attention au fossé. M. COULON se propose d'aller faire un tour pour vérifier.

Ecole d'Ouchamps :

- ◆ **Mur** : Madame MAREAU rassure les parents en indiquant qu'aucun incident ne s'est produit depuis que la cour a été aménagée. Des coins ont été délimités et certains jeux interdits. L'attitude des élèves semble meilleure. Mme CAILHOL précise qu'elle a d'autres projets d'aménagement prévus au Conseil Municipal.



**Discipline** :

- ◆ **A Ouchamps, suppression du sport** : Mme MAREAU précise aux parents que les élèves doivent se déplacer pour se rendre en sport. Au cours d'une journée, une « perte de temps » peut être accumulée et parfois, des séances peuvent être écourtées. Lorsqu'il s'agit d'une leçon de grammaire, il est plus facile de reporter des exercices au lendemain. Mais, concernant le sport, les déplacements doivent être pris en compte et peuvent être évités si la séance est trop écourtée.

- ◆ **A Feings, règles du passeport plus dures** : Mme THIBAUT rappelle quel est le rôle du passeport et comment il fonctionne au sein de l'école. En effet, le passeport sert à faire réfléchir les élèves sur leur comportement en classe, les encourager à avoir une attitude favorable au bon climat de la classe et de l'école. Il sert non seulement à stimuler la prise de responsabilités et d'initiatives qui aident la classe, les camarades et les enseignants, mais aussi à prévenir l'enfant et les parents en cas de comportement inadapté au bon déroulement de l'enseignement.

Il est nécessaire, qu'en début d'année scolaire, les enseignants donnent des limites à leurs élèves afin de veiller au bon déroulement des apprentissages.

- **Garderie** : création d'une garderie exceptionnelle à Feings. Une garderie pour intempéries pourra être de nouveau envisagée, comme l'année précédente avec les chutes de neige, mais pas en cas de grève des transports scolaires.

- **Echange de niveau entre l'école de Feings et l'école d'Ouchamps** : étant donné que de nouveaux enseignants sont arrivés sur chaque école, chacun se donne le temps de réfléchir et d'envisager si un tel changement est réellement souhaitable.

- Pour information :

**Transfert du vendredi 3 juin 2011 au mercredi 3 novembre 2010.** Mme l'Inspectrice rappelle qu'il s'agit d'une harmonisation au niveau académique.

- **Date du Conseil d'École du 2<sup>e</sup> trimestre : mardi 15 février 2010 à l'école de Feings de 19h00 à 21h00 dans la cantine.**

La séance est close à 22h15.